



**, pourquoi pas?**

**Association reconnue de bienfaisance**



Présidente de l'association :

Soeur Catherine DE MONPEZAT

Tél : 06 15 70 45 83

Email : demonpezatcatherine@yahoo.fr

Vice-Président :

Jacques BESSIERES

Tél : 06 67 22 78 43

Email : jbessieres@laposte.net

Siège social :

7 rue Peyrolade

31300 TOULOUSE

## PARRAINAGE

Conscient de la difficulté ou de l'impossibilité pour certaines familles de scolariser leurs enfants, Issia a depuis 2005 mis en place en étroite collaboration avec les religieuses africaines de l'immaculée conception (SIC) un parrainage dans les établissements St Robert Bellarmin qu'elles dirigent à Pouytenga, gros bourg à 150 km à l'est de Ouagadougou (Burkina-Faso).

Le parrainage s'étend de la maternelle au lycée en passant par le primaire et le collège, les enfants parrainés ont donc de 4 ans à 18 ans, sont des burkinabés de toutes confessions et se répartissent à peu près équitablement entre garçons et filles, ils sont 177 pour l'année scolaire 2014/2015.

Le prix du soutien annuel est de 75€ en 2016 et s'ajoute à la cotisation à l'association (25€ en 2016). Il permet de couvrir selon le niveau dans la scolarité tout ou partie des éléments suivants:

- frais d'inscriptions
- fournitures
- tenues scolaires
- cantine

Les parrains peuvent donner au delà de cette somme ce qui permettra l'achat de fournitures alimentaires ou scolaires.

Les dons font l'objet d'un reçu fiscal qui permet une réduction d'impôt de 66% du don.

L'association communique aux parrains les résultats scolaires des élèves, chaque trimestre pour les collégiens et lycéens, en fin d'année pour les élèves du primaire. Elle se rend une fois par an au Burkina -Faso à la rencontre de la direction des enseignants des enfants et du comité de parrainage local qui soumet des nouveaux dossiers d'enfants à parrainer.

Des photos de chaque filleul(le) sont effectuées puis adressées aux parrains qui reçoivent généralement un courrier ou dessin de l'enfant parrainé. Les enfants et leurs familles très sensibles à ce soutien remettent souvent un présent hélas pas toujours transportable (poulet vivant, céréales!).

Les parrains peuvent aussi à l'occasion de ces déplacements annuels remettre à l'association un courrier ou petit cadeau qui sera remis à l'enfant parrainé.

Le renouvellement du parrainage est facultatif d'une année sur l'autre mais il est préférable de s'engager pour une plus longue durée. L'appel pour le renouvellement est effectué après le début de l'année scolaire.

Si un parrain souhaite interrompre son aide, il lui est demandé de le notifier à l'association dès que possible pour lui éviter des relances et pour que l'association puisse rapidement lui trouver un remplaçant.

Un grand merci aux parrains qui aident ces enfants qui ont tous une grande envie d'apprendre.

Soeur Catherine de Monpezat, Jacques Bessières.



**, pourquoi pas?**

**Association reconnue de bienfaisance**



Pour soutenir notre action parrainage, nous vous remercions de remplir cette partie et de la retourner accompagnée de votre don à :

**Association « Issia, Pourquoi Pas ? »**

Spécial Parrainage

7, rue Peyrolade

31300 TOULOUSE

**BULLETIN DE SOUTIEN**

Je soutiens l'action de votre association en faveur d'enfant du BURKINA FASO je joins à mon courrier la somme de :

75 € pour une année scolaire

NOM : ..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

.....

CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

TEL : ..... E-MAIL : .....

Date : .....

Signature

Pour soutenir notre action parrainage, nous vous remercions de remplir cette partie et de la retourner accompagnée de votre don à :

**Association « Issia, Pourquoi Pas ? »**

Spécial Parrainage

7, rue Peyrolade

31300 TOULOUSE

**BULLETIN DE SOUTIEN**

Je soutiens l'action de votre association en faveur d'enfant du BURKINA FASO je joins à mon courrier la somme de :

75 € pour une année scolaire

NOM : ..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

.....

CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

TEL : ..... E-MAIL : .....

Date : .....

Signature